



**Assemblée ordinaire
Conseil d'administration de la Régie intermunicipale du parc
Régional de la Rivière-du-Nord**

Date : 10 mai 2023

Heure : 9h00

Séance tenue à la Maison Prévost , 349 rue Labelle à Saint-Jérôme

Procès-verbal

MEMBRE(S) PRÉSENT(S)

Membre(s) votant(s) :

Mario FAUTEUX, conseiller municipal et administrateur

Paul GERMAIN, maire et vice-président

Yves DAGENAIS, maire et administrateur

Xavier-Antoine LALANDE, maire et administrateur

MEMBRE(S) ABSENT(S)

Membre(s) votant(s):

Guy LAMOTHE, maire et administrateur

Membre(s) non-votant(s) et invité(s) :

Isabelle Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière

Roger Hotte, directeur général, MRC de la Rivière-du-Nord

Sonia Létourneau, Adjointe de direction et administration

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur, Paul GERMAIN, vice-président et maire, ouvre l'assemblée à 09h01

2023-05-10-014

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT l'avis de convocation de l'assemblée ordinaire du 10 mai 2023 transmis en date du 05 mai 2023 et les modifications à inscrire séance tenante à savoir :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Élection à la présidence
 1. Nomination d'un président d'élection et d'assemblée
 2. Élection
 3. Effets bancaires
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 29 mars 2023
5. Liste des déboursés des mois de mars et avril 2023
6. Dépôt des rapports
 1. Rapport de la direction générale – mars et avril 2023
 2. État des résultats au 1^{er} trimestre 2023
 3. Rapport de la MRC – Suivi à la dissolution
7. Enjeux et projets majeurs
 1. Entente de service – Projet Trottinord
 2. Inauguration – Espace 2.0 du chalet Marie-Victorin
 3. Fête de la pêche et ensemencement.
8. Gestion des ressources
 1. Ajustement à la grille salariale au 1^{er} mai 2023
 2. Demande d'accès à l'information – Propriétés de la Régie à Saint-Jérôme
 3. Inondations
 4. PSSPA – Réédition de compte
9. Affaires nouvelles
 1. 40^e anniversaire du Parc Régional
 2. Promotion de l'accessibilité dans les parcs régionaux
 3. Demande de partenariat – Lion Électrique
10. Correspondances
11. Prochaine assemblée du conseil d'administration – mercredi 31 mai 2023
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

Il est proposé par : Xavier-Antoine LALANDE, maire

D' adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 10 mai 2023 tel que présenté et modifié

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Élection à la Présidence

3.1. Nomination d'un président d'élection et d'assemblée

Faisant suite à la résolution CM-16003/23-04-18 de la ville de Saint-Jérôme modifiant la représentation de Saint-Jérôme au conseil d'administration de la Régie et au renoncement de M. Raymond à la présidence, la Régie doit procéder à la nomination d'une nouvelle présidence.

2023-05-10-015

Il est proposé par : Yves DAGENAIS, maire

De nommer monsieur Roger HOTTE comme président d'élection dans le cadre de l'élection extraordinaire de la Régie intermunicipale du Parc Régional de la Rivière-du-Nord

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-05-10-016

3.2. Élection

Ouverture des propositions :

Monsieur Yves DAGENAIS, maire de la municipalité de Saint-Hippolyte, est proposé par Xavier-Antoine LALANDE.

Aucune autre proposition n'a été soumise :

Monsieur Yves DAGENAIS a signifié son intention d'accepter la présidence pour le mandat.

Monsieur Roger HOTTE, président d'élection, réitère si un autre membre souhaite proposer un autre candidat.

Les membres du conseil déclinent.

Il est proposé par : Xavier-Antoine LALANDE, maire

D'élire Monsieur, Yves DAGENAIS, maire et administrateur au poste de président du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Parc Régional de la Rivière-du-Nord.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-05-10-017

3.3. Effets bancaires

Il est proposé par : Xavier-Antoine LALANDE, maire

D'apporter les modifications de représentation et d'autorités suivantes :

RETRAIT, Monsieur Ronald RAYMOND, sur les effets bancaires chez DESJARDINS, sur les accès CLIC SECUR chez REVENU QUEBEC, sur les accès MON DOSSIER ENTREPRISE à l'AGENCE DU REVENU CANADA

AJOUT Monsieur Yves DAGENAIS, Président sur les effets bancaires chez DESJARDINS sur les accès CLIC SECUR chez REVENU QUEBEC et sur les accès MON DOSSIER ENTREPRISE à l'AGENCE DU REVENU CANADA

AJOUT Madame Isabelle ROY sur les accès MON DOSSIER ENTREPRISE à l'AGENCE DU REVENU CANADA

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La période des élections étant terminée, monsieur Roger HOTTE cède la place au nouveau président, monsieur Yves DAGENAIS.

Avant de reprendre la rencontre, monsieur Yves DAGENAIS tient à souligner l'engagement de monsieur Ronald RAYMOND pour le Parc régional et le remercie pour son implication comme représentant de la ville de Saint-Jérôme.

2023-05-10-018

4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 29 mars 2023

Il est proposé par : Paul GERMAIN, maire

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 29 mars 2023, le tout tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-05-10-019

5. Liste des déboursés du mois de mars et avril 2023

Il est proposé par : Mario FAUTEUX, Conseiller municipal

D'approuver la liste finale des déboursés, comprenant l'historique des chèques et des prélèvements, tels que déposés, représentant

- DEUX CENT QUATRE MILLES HUIT CENT TRENTE-DEUX DOLLARS ET SOIXANTE ET ONZE SOUS (204 832,71 \$) pour le mois de MARS 2023 et

- QUARANTE-SEPT MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT DOLLARS ET SOIXANTE-QUINZE SOUS (47 897,75 \$) pour le mois d'AVRIL 2023

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Dépôt des rapports

6.1 Rapport de la direction générale – mars et avril 2023

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, dépose le rapport des actions et représentations faites au cours des mois de mars et avril 2023 pour ses fonctions et celles des différents départements.

6.2 État des résultats au 1^{er} trimestre 2023

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, dépose le rapport des états des résultats pour le premier trimestre de 2023.

6.3 Rapport de la MRC – suivis à la dissolution

Monsieur Roger HOTTE transmet l'information que la Firme CMP, mandatée par la MRC de la Rivière du Nord dans le dossier de la dissolution, doivent remettre leur rapport d'analyse le 01 juin 2023. Une discussion s'ensuit entre les membres concernant les différentes possibilités pouvant faciliter la transition opérationnelle du Parc régional en 2024.

2023-05-10-020

CONSIDÉRANT que les membres s'accordent sur la désignation du caractère supra local du Parc Régional de la Rivière-du-Nord

CONSIDÉRANT que les travaux de dissolution de la Régie et de création d'une nouvelle organisation pour assurer les opérations du Parc régional en 2024 sont indissociables

Il est proposé par : Xavier-Antoine LALANDE, maire

DE constituer un comité de transition provisoire ayant comme mandat :

- 1- D'assurer le lien entre les travaux de dissolution et de transfert des opérations du Parc Régional et
- 2- D'émettre des recommandations aux entités directement reliées aux enjeux de continuité et de pérennité du Parc régional dans les prochaines années.

QUE le comité de transition soit composé de :

- un représentant élu de la ville de Saint-Jérôme
- un représentant élu de la ville de Prévost
- le président de la Régie
- la secrétaire-trésorière et directrice générale du Parc de la Rivière du Nord

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Enjeux et projets majeurs

2023-05-10-021

7.1 Entente de service – Projet Trottinord

CONSIDÉRANT que la MRC a accepté de participer aux Défis innovation Québec en ratifiant une entente avec l'entreprise XPak et Propulsion Québec pour la réalisation d'un projet permettant de tester et valider la pertinence tant technologique, sociale qu'environnementale d'une solution de location avec réservation en ligne de trottinettes électriques géoréférencées sur le parc linéaire du P'tit train du nord (Route verte) et dans le Parc régional de la Rivière-du-Nord

CONSIDÉRANT que la MRC, en vertu de cette entente, doit fournir : les emplacements pour accueillir les bornes de recharge, les assises en gravier ou en béton pour accueillir les stations de recharge.

CONSIDÉRANT que la direction générale de la Régie peut assumer le rôle de chargée de projet pour assurer le bon déroulement du projet

CONSIDÉRANT que la Régie est intéressée par l'implantation d'une station d'accueil des trottinettes sur son territoire

Il est proposé par Paul GERMAIN, maire

De signer l'entente de partage de ressource avec la MRC de la Rivière-du-Nord pour la réalisation du projet TROTTINORD

De dégager madame Isabelle ROY pour la réalisation du projet

D' autoriser Monsieur Yves DAGENAIS, président à signer pour et au nom de la Régie tout document rattaché à ladite entente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.2 Inauguration – Espace 2.0 du chalet Marie-Victorin

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY informe les membres et confirme leur invitation à l'inauguration de l'espace 2.0 du chalet Marie-Victorin ainsi que le déroulement de l'évènement qui se tiendra le 24 mai 2023 à 16h45 au pavillon Marie-Victorin.

7.3 Fête de la pêche et ensemencement

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, informe le conseil que la fête de la pêche se tiendra le 03 juin prochain avec une subvention pour initier 100 jeunes ainsi qu'une subvention de 10 000\$ pour ensemercer des truites brunes dans huit emplacements de la rivière du Nord sur les territoires de Prévost et de Saint-Jérôme.

Mme Roy informe qu'une demande de soutien financier sera demandé au ministre de l'Environnement pour un montant de 5 000\$ pour combler le manque à gagner (chasse et pêche St Colomban et optimiste Prévost)

8. Gestion des ressources financières, humaines et matérielles

2023-05-10-022

8.1 Ajustement de la grille salariale au 1er mai 2023

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, présente la grille salariale ajustée au salaire minimum. Elle informe le conseil de l'impact de l'augmentation d'un montant de 4 200 \$ sur le budget. Elle invite le conseil à une réflexion sur une prochaine analyse sur les salaires et avantages sociaux en vue du prochain budget.

Il est proposé par Mario FAUTEUX, Conseiller municipal

D' approuver la grille salariale telle que présentée, séance tenante, avec une augmentation du personnel de soutien du niveau 1 qui respecte le salaire minimum imposé par le Gouvernement au 01 mai 2023.

D' approuver la grille salariale telle que présentée, séance tenante, avec une augmentation salariale du personnel de soutien du niveau 1 qui respecte le salaire minimum imposé par le Gouvernement au 01 mai 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-05-10-023

8.2 Demande d'accès à l'information

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, demande au conseil d'autorisé, Mme Sonia LÉTOURNEAU à obtenir les documents relatifs au Parc auprès de l'urbanisme de la ville de Saint-Jérôme.

Il est proposé par Xavier-Antoine LALANDE, maire

D' autoriser Sonia LÉTOURNEAU d'obtenir les documents relatifs au Parc Régional de la Rivière du Nord et ses propriétés auprès de la Ville de Saint-Jérôme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.3 Inondations

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, présente un résumé des bris et impacts riverains suite aux inondations de la rivière du Nord à l'intérieur des limites du parc. Les impacts financiers entourant la réparation des équipements et installations seront transmis dans une séance ultérieure.

2023-05-10-024

8.4 PSSPA – Reddition de compte

CONSIDERANT que MADAME Marie-Ève GAUTHIER n'est plus à l'emploi du Parc Régionale de la Rivière du Nord

CONSIDERANT que MADAME Marie-Ève GAUTHIER n'est plus en mesure de procédé à la fermeture du dossier du PSSPA auprès du Ministère

CONSIDERANT que le projet est terminé et que la demande de prêt est prête à être déposé.

Il est proposé par Xavier-Antoine LALANDE, maire

D' autoriser MADAME Isabelle ROY, secrétaire trésorière et directrice générale à signer les documents relatifs aux SUBVENTIONS P2018-16 ET P2018-17 du projet du PSSPA

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Affaires nouvelles

9.1 40e anniversaire du Parc Régional

MONSIEUR Mario FAUTEUX, Conseiller municipal et administrateur, propose de souligner le 40e anniversaire du Parc Régional de la Rivière du Nord.

Il est convenu de rediscuter de cette possibilité dans une prochaine rencontre.

9.2 Promotion de l'accessibilité dans les parcs régionaux

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, informe les membres d'un nouveau projet, structuré par le réseau des Parcs régionaux du Québec (PaRQ) et Kéroul, favorisant la promotion de l'accessibilité universelle dans les parcs régionaux du Québec. La première phase du projet consistera à faire gratuitement une analyse de l'accessibilité universelle dans les parcs régionaux accrédités en gestion des risques. Le Parc régional de la Rivière-du-Nord fait partie de ce groupe.

9.3 Demande de partenariat – Lion électrique

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, souligne avoir eu une rencontre avec Lion Électrique et le service de développement économique de la ville de Saint-Jérôme afin d'évaluer la possibilité de louer le terrain du 2^e stationnement à Lion Électrique afin de résoudre leur problématique de stationnement pour les prochaines années.

Les membres se disent intéressés par ce projet et attendront l'offre de Lion Électrique avant de se prononcer. D'ici là, madame ROY devra faire une recherche de l'offre marchande actuelle pour ce type de location.

10. Correspondance

Aucune correspondance n'est soumise.

2023-05-10-025

11. Prochaine assemblée du conseil d'administration

Il est proposé par Xavier-Antoine LALANDE, maire

D'annuler la prochaine assemblée du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord prévu le mercredi 31 mai 2023 sans report.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La prochaine assemblée du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord sera tenue le 28 juin 2023 dès 9h00 au Centre des loisirs et de la vie communautaire au 2060 chemin des Hauteurs à St-Hippolyte.

12. Période de questions

Les observateurs présents remercient les membres pour les précisions apportées sur les sur les éléments suivants :

- Implantation de Trottinord
- Importance et la volonté des membres de la Régie de reconnaître le Parc régional dans sa désignation d'infrastructure supra locale
- l'ensemencement de la rivière du Nord.

2023-05-10-026

13. Levée de l'assemblée

Il est proposé par : Xavier-Antoine LALANDE, maire

De lever la séance à 11h29

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal
sont considérées comme signées.

Yves DAGENAI, Maire
Président

Isabelle ROY
Secrétaire-trésorière



**Assemblée ordinaire
Conseil d'administration de la Régie intermunicipale du parc
Régional de la Rivière-du-Nord**

Date : 28 juin 2023

Heure : 9h00

Séance tenue au Centre des loisirs et de la vie communautaire
2060 chemin des Hauteurs , Saint-Hippolyte

Procès-verbal

MEMBRE(S) PRÉSENT(S)

Membre(s) votant(s) :

Yves DAGENAIS, maire et président
Paul GERMAIN, maire et vice-président
Xavier-Antoine LALANDE, maire et administrateur
Mario FAUTEUX, conseiller municipal et administrateur

Membre(s) non-votant(s) et invité(s) :

Guillaume L.-TAILLEFER, MRC de la Rivière-du-Nord
Isabelle ROY, secrétaire trésorière et directrice générale
Sonia LÉTOURNEAU, adjointe de direction et administration

MEMBRE(S) ABSENT(S)

Membre(s) votant(s):

Guy LAMOTHE, maire et administrateur

Membre(s) non-votant(s) et invité(s)

Geneviève BÉLANGER, MRC RDN

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur, Yves DAGENAIS, président et maire, ouvre l'assemblée à 09h02.

2023-06-28-027

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT l'avis de convocation de l'assemblée ordinaire du 28 juin 2023 transmis en date du 23 juin 2023 et les modifications à inscrire séance tenante à savoir :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 mai 2023
4. Liste des déboursés des mois de mars et avril 2023
5. Dépôt des rapports
 1. Rapport de la direction générale – mai et juin 2023
 2. État des résultats au 31 mai 2023
 3. Situation financière d'ici la fin de l'année 2023
6. Enjeux et projets majeurs
 1. Transition à la dissolution
 2. Projet Trottinord
7. Gestion des ressources
 1. Renouvellement- Assurances collectives
 2. Rencontres – Plan de commandites et de partenariat
 3. Vandalisme au sentier des arts
8. Affaires nouvelles
9. Correspondances
10. Prochaine assemblée du conseil d'administration – mercredi 30 août 2023 à l'hôtel de ville de Sainte-Sophie au 2199 Boul Sainte-Sophie
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée

Il est proposé par : Monsieur Xavier-Antoine LALANDE, maire

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 28 juin 2023 tel que présenté et modifié
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-06-28-028

3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 mai 2023

Il est proposé par : Monsieur Xavier-Antoine LALANDE, maire

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 mai 2023, le tout tel que déposé.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-06-28-029

4. Liste des déboursés du mois de mai 2023

Les membres du conseil demandent des explications sur les frais supplémentaires à l'audit 2022 de la firme MNP. La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, explique que les frais sont exceptionnels et sont rattachés à des interventions non incluses dans l'entente contractuelle. Ces interventions étaient nécessaires, selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, et nécessitaient des écritures de redressement des années antérieures à l'audit. De plus, la firme a accompagné Madame Roy pour inscrire les particularités de ces redressements conformément au modèle de présentation financière prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Il est proposé par : Monsieur Mario FAUTEUX, conseiller municipal

D'approuver la liste finale des déboursés, comprenant l'historique des chèques et des prélèvements, tels que déposés, représentant CINQUANTE MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT DOLLARS ET QUATRE-VINGT-NEUF SOUS (50 598,89 \$)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Dépôt des rapports

5.1 Rapport de la direction générale – mai – juin 2023

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, dépose le rapport des actions et représentations faites au cours des mois de mai et juin 2023 pour ses fonctions et celles des différents départements.

Monsieur Xavier Antoine LALANDE, maire, souligne qu'en tant que Régie, il y a obligation d'inscrire à l'ordre du jour des conseils d'administration, tout départ volontaire d'un employé-cadre. Madame Isabelle ROY prend note de l'information et ajustera le tout pour les prochaines rencontres.

5.2 État des résultats au 31 mai 2023

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, dépose les états des résultats au mois de mai 2023.

5.3 Situation financière d'ici la fin de l'année financière

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, présente son analyse des dépenses encourues à la suite de la crue des eaux, à l'entretien des véhicules et du niveau d'achalandage au parc au mois de mai 2023.

6. Enjeux et projets majeurs

6.1 Transition à la dissolution

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, résume les deux rencontres du comité de transition et présente les réflexions et les recommandations du comité.

2023-06-28-030

CONSIDÉRANT la résolution 253-09-2021 de la municipalité de Saint-Colomban d'un avis de non-renouvellement de l'entente relative à la Régie intermunicipale pour la réalisation et la poursuite du Parc régional de la Rivière-du-Nord

CONSIDÉRANT la résolution 069-03-21 de la municipalité de Sainte-Sophie d'un avis de non-renouvellement de l'entente relative à la Régie intermunicipale pour la réalisation et la poursuite du Parc régional de la Rivière-du-Nord

CONSIDÉRANT la résolution 21-05-119 de la municipalité de Saint-Hippolyte d'un avis de non-renouvellement de l'entente relative à la Régie intermunicipale pour la réalisation et la poursuite du Parc régional de la Rivière-du-Nord

CONSIDÉRANT la résolution 24207-09-21 d'un avis de non-renouvellement – participation de la ville de Prévost à la Régie du Parc régional de la Rivière-du-Nord

CONSIDÉRANT la résolution 2022-04-27-026 de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord sur la délégation de mandat de dissolution à la MRC de la Rivière-du-Nord

CONSIDÉRANT la résolution 2023-05-10-020 de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord sur la mise en place d'un comité de transition à la dissolution

CONSIDÉRANT la résolution CM-16122/23-06-20 de la ville de Saint-Jérôme de dissolution de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord portant sur sa participation à un comité de travail conjoint sur l'élaboration d'un nouveau modèle de gouvernance du Parc régional de la Rivière-du-Nord.

CONSIDÉRANT la résultante du rapport d'évaluation de la valeur des propriétés du Parc

régional et de l'analyse ressortie au partage des actifs présentés le 22 juin 2023 au comité de travail conjoint de dissolution et de transition vers un nouveau modèle de gouvernance du Parc régional

CONSIDÉRANT les recommandations exposées par le comité de travail conjoint aux membres de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord

Il est proposé par : Monsieur Paul GERMAIN, maire

QUE la Régie demande à la MRC de la Rivière-du-Nord d'ajouter à son mandat de dissolution la rédaction d'une convention de dissolution incluant :

- Une procédure d'intervention avec échéance
- Un argumentaire justifiant les raisons de la dissolution à transmettre au ministère des Affaires municipales
- Un projet de résolution commune tenant compte d'une volonté unanime des 5 villes du territoire sur lesdites raisons de la dissolution et sur l'acceptation d'une prolongation s'il y a lieu, jusqu'au 1er mai 2024 avec une réaffectation des quotes-parts selon les attentes souhaitées par les villes
- Proposer un partage des actifs consensuels entre les municipalités du territoire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-06-28-031

CONSIDÉRANT la résolution 2023-06-28-030 demandant à la MRC Rivière-du-Nord de faire les procédures nécessaires à la convention de dissolution de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord

CONSIDÉRANT que la presque totalité des terrains de la Régie intermunicipale deviendra propriété de la ville de Saint-Jérôme

CONSIDÉRANT l'intérêt de la ville de Saint-Jérôme de travailler avec la ville de Prévost à la mise en place d'une nouvelle structure de gouvernance répondant à la réalité économique, sociale et environnementale des deux villes concernant le territoire du Parc régional de la Rivière-du-Nord

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de transition de mettre en place un nouveau modèle d'affaire touristique pour la gestion et le développement du parc régional

Il est proposé par : Monsieur Mario FAUTEUX, conseiller municipal

DE recommander à la ville de Saint-Jérôme :

- La réalisation, d'ici la fin de l'année financière 2023, d'un nouveau modèle d'affaires à saveur touristique du Parc régional de la Rivière-du-Nord
- La mise en place d'un comité de travail, avec l'actuelle directrice générale du Parc régional, madame Isabelle ROY, pour la supervision des travaux au nouveau modèle d'affaires et pour la gouvernance temporaire de gestion du parc dans un contexte de dissolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.2 Projet TROTTINORD

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, informe le conseil des travaux faits à ce jour par la Régie au projet Trottinord. Les prochaines actions s'enclencheront à la suite de l'acceptation du report du projet chez Propulsion Québec.

7. Gestion des ressources financières, humaines et matérielles

7.1 Renouvellement – Assurance collective

2023-06-28-032

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, avec le courtier GFMD, a procédé récemment à un appel d'offres au renouvellement des assurances collectives.

Cinq compagnies ont déposé une proposition selon les critères de couvertures identique au régime actuel.

Compagnie	Variation par rapport au contrat actuel
Sun Life	-11.20 %
Croix Bleue	-9.69 %
Manuvie	-13.13 %
UV assurance	-13.74 %
Beneva	-29.23 % / -27.34 % *

* Inclus une option sur maladies graves à la demande des employés.

Il est proposé par Monsieur Xavier-Antoine LALANDE, maire

D' octroyer le contrat 2023-2024 au groupe BENEVA et d'y inclure l'option sur maladies graves.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.2 Rencontres – plan de commandites et de partenariat

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, présente le plan de commandite et de partenariat

7.3 Cours d'initiation à la pêche – été 2023

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, informe le conseil d'administration que des cours d'initiation à la pêche auront lieu le 29 juin, 15 et 22 juillet 2023.

7.4 Vandalisme au sentier des arts

Le Parc a reçu la visite d'un homme agressif récemment et pour des raisons de sécurité, les employés ont fait un appel au 911 et se sont tenus à l'écart de l'individu. La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, informe que les œuvres d'art ont été vandalisées par l'individu et que celui-ci s'est enfui avant l'arrivée des policiers.

Une vérification a été faite auprès de la MMQ et il s'avère que la couverture d'assurance actuelle ne couvre pas les œuvres d'art. Puisque les œuvres d'art vandalisées font partie d'une des attractions touristiques du Parc, madame Roy fera le nécessaire pour faire les réparations des certaines d'entre elles qui ne sont pas une perte totale.

8. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle n'est soumise.

9. Correspondance

Aucune correspondance n'est soumise.

10. Prochaine assemblée du conseil d'administration

La prochaine assemblée du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord sera tenue le 30 aout dès 9h00 à l'Hôtel de Ville de Sainte-Sophie au 2199, boul. Sainte-Sophie, à Sainte-Sophie.

12. Période de questions

Aucune question n'est soumise.

2023-06-28-033

13. Levée de l'assemblée

Il est proposé par : Monsieur Paul GERMAIN, maire

De lever la séance à 11h08.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal
sont considérées comme signées.

Yves DAGENAI, Maire
Président

Isabelle ROY
-Secrétaire-trésorière